

SICAV DE DROIT FRANÇAIS

LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL

ARTICLE 29 de la loi énergie-climat, [publié le 27 mai 2021](#)

Date de rédaction de ce rapport : 5 février 2026

LAZARD FRERES GESTION SAS - 25 RUE DE COURCELLES - 75008 – PARIS

RAPPORT ARTICLE 29 de la SICAV LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL (exercice 31/10/2025)

Lazard Frères Gestion délègue la Gestion du fonds Lazard Convertible Global à Lazard Asset Management. Dans ce cadre, la politique extra-financière s'appliquant est celle du délégataire Lazard Asset Management.

Démarche générale sur la prise en compte des critères ESG

La politique d'investissement durable et d'intégration ESG de Lazard Asset Management décrit notre approche et notre engagement à maintenir un processus d'investissement qui intègre les considérations ESG d'une manière globale, conçue pour sauvegarder les intérêts des portefeuilles de nos clients concernés. Elle résume les raisons pour lesquelles nous pensons qu'il est important d'intégrer les considérations ESG dans l'évaluation des titres et détaille les principaux aspects de notre approche : 1) Philosophie, approche et mise en œuvre ; 2) Gouvernance et surveillance ; 3) Politique d'investissement en matière de changement climatique ; 4) Gérance et engagement ; 5) Principes de gouvernance mondiale ; 6) Politique de vote ; 7) Conformité à la réglementation ESG ; 8) Initiatives collaboratives.

Lazard Asset Management s'engage à fournir à ses clients une performance d'investissement ajustée du risque de premier plan, des solutions innovantes et un service de qualité. L'investissement durable fait partie intégrante de notre philosophie générale. Nous reconnaissons que les considérations ESG, telles que la structure du conseil d'administration d'une entreprise, les pratiques environnementales ou les politiques de travail, peuvent affecter la valorisation et la performance financière d'une entreprise. C'est pourquoi nos professionnels de l'investissement intègrent les questions ESG dans leur processus de recherche et de prise de décision.

Plus de 300 professionnels de l'investissement dans le monde sont chargés d'identifier les risques et les opportunités ESG et de les intégrer dans leur processus d'investissement. Cependant, cette évaluation ESG ne s'arrête pas une fois la décision d'achat ou de vente prise. En tant qu'investisseurs actifs, nous nous efforçons de maximiser la valeur actionnariale pour nos clients en entretenant un dialogue régulier avec les entreprises et en votant lors de plus de 3000 réunions d'entreprises par an. Nous mobilisons des ressources internes et externes pour accompagner nos efforts en matière d'ESG et nous rendons compte de nos activités à nos clients.

Bien que nous intégrions depuis longtemps des éléments ESG dans nos processus d'investissement, l'adoption d'une politique ESG formelle en 2011 a fourni un cadre systématique à nos professionnels de l'investissement. Depuis, nous avons continué à renforcer notre Politique d'investissement durable et d'intégration de l'ESG, en ajoutant des outils et des ressources supplémentaires pour soutenir cet effort. Notre politique constitue un processus continu et sur long terme, appelé à évoluer au fil du temps pour refléter les améliorations futures. Nous la contrôlons en permanence et révisons généralement notre approche une fois par an.

Lien : <https://www.lazardassetmanagement.com/docs/669/SustainableInvestmentAndESGIntegration.pdf>

Nature des critères ESG pris en compte

L'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) fait partie intégrante de notre processus d'analyse du potentiel de performance et du profil de risque de nos investissements. L'équipe de gestion s'appuie sur des fiches d'analyse de durabilité (« sustainability scorecards »), produites par Lazard Asset Management et/ou des prestataires externes, pour évaluer l'impact et la gestion ESG des entreprises sur différents critères, tels que par exemple les ressources humaines et la gestion de la diversité, l'intensité d'utilisation des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'indépendance du conseil d'administration.

La partie ESG de notre thèse d'investissement est développée selon un modèle de fiche de notation de durabilité. Cette fiche de notation est divisée en deux composantes (produits et opérations) et huit critères (produits/services, employés, communauté, chaîne d'approvisionnement, clients, intensité d'utilisation des ressources, gestion des ressources et gouvernance).

Modèle de fiche de notation de durabilité chez Lazard Asset Management :

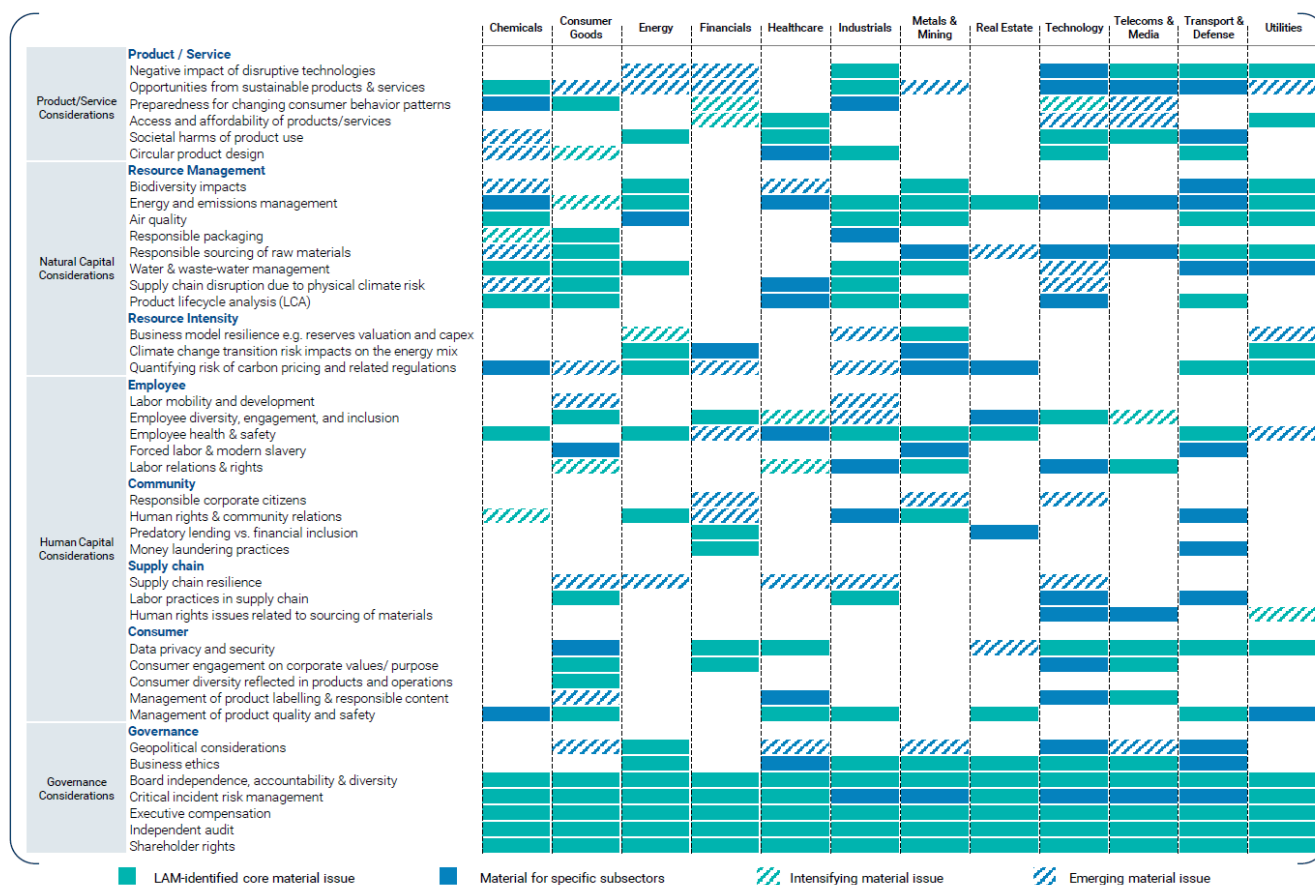
Criteria	Score (-5 à +5)	Materiality (Elevée, moyenne, basse)	Justification
Produits/Services			
1 Produits / Services			
Opérations			
Capital Humain			
2 Ressources Humaines			
3 Communauté			
4 Chaîne d'approvisionnement			
5 Clients			
Capital Environmental			
6 Intensité des ressources			
7 Gestion des ressources			
Gouvernance			
8 Gouvernance			

L'équipe de gestion de la stratégie s'appuie sur les rapports des entreprises, des sources extra-financières, des discussions avec la direction des entreprises et des données de notre fournisseur de données Sustainalytics pour déterminer, pour chaque critère, une justification et un score allant de -5 à +5, sur une base absolue. En outre, l'équipe de gestion du portefeuille utilise le processus de cartographie de la matérialité de Lazard pour déterminer la matérialité de ces critères à l'entreprise en fonction de son secteur.

Ce processus de cartographie de la matérialité est un outil propriétaire de Lazard. Il permet une approche systématique à l'échelle de l'entreprise pour : 1) identifier ; 2) comprendre ; 3) hiérarchiser ; 4) évaluer ; et 5) s'engager sur les questions ESG.

Les premières étapes du processus de cartographie de la matérialité constituent un forum permettant aux analystes d'identifier, de comprendre et de hiérarchiser les questions pour lesquelles les facteurs ESG ont un impact sur la création (ou la destruction) de valeur pour leur secteur. Ces ateliers facilitent les discussions entre nos équipes de recherche aux États-Unis, sur les marchés émergents et à l'étranger, et couvrent les classes d'actifs et les styles d'investissement.

Une fois que nous avons identifié les questions importantes, les étapes suivantes de la cartographie de la matérialité se concentrent sur l'acquisition d'une compréhension encore plus profonde grâce à un processus d'évaluation des questions. Le processus de cartographie de la matérialité est conçu pour établir un programme de recherche continue afin de transformer les problèmes en chiffres : prévisions et taux d'actualisation, scénarios et probabilités, et enfin objectifs de prix et recommandations. La cartographie de l'importance relative est itérative : à mesure que de nouveaux problèmes apparaissent, nous cherchons à comprendre leur évolution et à identifier de nouvelles sources de données qui nous aident à quantifier et à évaluer les problèmes.



*©2022. Reprinted with permission from The SASB Foundation. All rights reserved. LAM's proprietary sector-based approach to ESG integration is based on elements of SASB's Materiality Map™

Criteria	Clarifications	Risques Potentiels/ Opportunités
Capital Humain		
Employés		- Santé et sécurité des employés - Diversité et inclusion - Satisfaction des employés (salaire, avantages sociaux (santé et retraite), formation et développement) - Droits de l'Homme - Taux de rotation du personnel
Communauté	- et non de savoir si le produit ou le service est bon pour la communauté. Cela devrait être évalué dans le score du produit.	- Relations avec la communauté - Interactions avec le gouvernement - Activités de lobbying - Partage des ressources naturelles - Pratiques fiscales - Autres externalités négatives - Controverses liées au syndrome NIMBY
Chaîne d'approvisionnement	- ne concerne pas la consommation de ressources ou les risques environnementaux/l'empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement, mais se concentre sur l'aspect social/travail.	- Pratiques de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Violations des droits de l'homme, comme l'esclavage moderne - Confidentialité et sécurité des données - Risque de cybersécurité
Clients	- Il ne s'agit pas de savoir si le produit/service est bon pour les clients, car cette question est couverte par l'évaluation du produit	- confidentialité et sécurité des données - qualité et sécurité des produits - pratiques de vente et de marketing - l'accès et le caractère abordable (pas de prix exorbitants)
Capital Naturel		
Intensité des ressources	- Il s'agit de savoir dans quelle mesure le modèle économique et la rentabilité financière d'une entreprise dépendent de l'extraction et de l'exploitation des ressources naturelles. L'évaluation doit être considérée comme importante dans la mesure où elle concerne les produits et services directs ainsi que les entreprises qui sont exposées indirectement via des services. Au minimum, l'empreinte carbone complète de l'entreprise (Scope 1,2 et 3) doit être analysée quantitativement.	- Résilience au changement climatique - risque lié à la tarification du carbone - risque réglementaire - Émissions de portée 1 et 2 - Émissions de niveau 3 - Intensité des ressources (GES, eau, déchets, plastique, etc.)
Gestion des ressources	- Même les entreprises à faible intensité de ressources devraient prendre des mesures dans ce domaine. Pensez aux mesures qu'elles prennent par rapport à leur point de départ et non par rapport à ce que d'autres entreprises ayant un point de départ différent pourraient faire.	- Objectifs d'utilisation des ressources - Approvisionnement responsable - Gestion de la performance des émissions de portée 1 et 2 avec des objectifs - Impacts écologiques, y compris la biodiversité ou la déforestation - Qualité de l'air local - Emballage responsable - Gestion de l'eau et des eaux usées
Gouvernance		
Gouvernance	- Référez-vous aux principes de gouvernance mondiale de Lazard comme cadre pour votre évaluation.	- Structure et composition du conseil d'administration (pour évaluer l'indépendance et la responsabilité du conseil, la diversité) - Droits des actionnaires (droits de vote, etc.) - Rémunération des dirigeants

Contenu, fréquence et moyens d'informations des clients sur les critères ESG

Les investisseurs sont informés de la gestion du fonds par les moyens suivants :

- Le site internet sur lequel sont disponibles :
 - Les documents relatifs aux politiques ESG
 - Les reportings mensuels des fonds
 - Les reportings Empreinte Carbone et Transition Énergétique (trimestriels)
 - Le rapport annuel

Méthodologie et résultats de l'analyse ESG pour la Sicav Lazard Convertible Global

Méthodologie :

L'équipe de gestion se base sur des fiches d'analyse de durabilité (« sustainability scorecards »), produites par Lazard Asset Management et/ou des prestataires externes, pour identifier l'impact et la gestion ESG des entreprises sur différents critères, tels que par exemple les ressources humaines et la gestion de la diversité, l'intensité d'utilisation des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'indépendance du conseil d'administration.

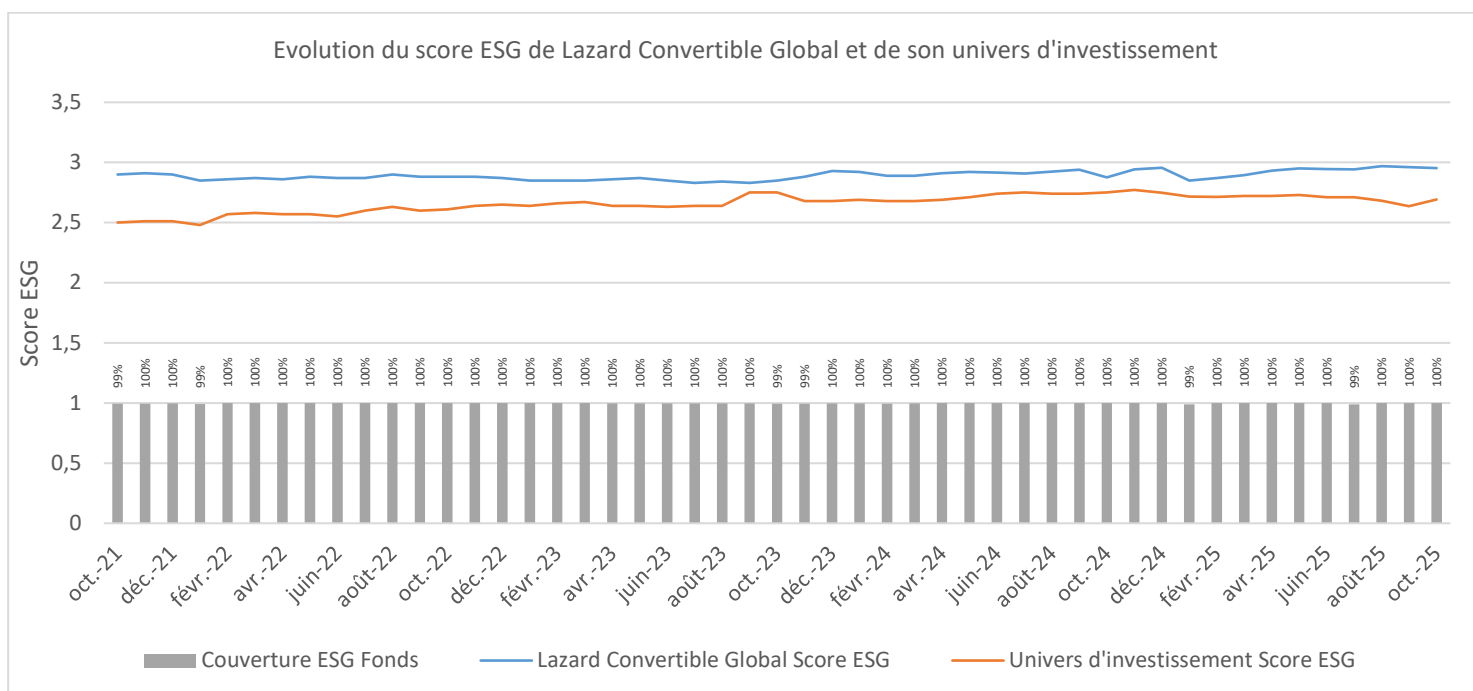
L'équipe de gestion de portefeuille du fonds s'appuie sur les rapports des entreprises, des sources extra-financières, des discussions (engagement) avec la direction des entreprises et des données de notre fournisseur de données Sustainalytics pour déterminer, pour chaque critère, une justification et un score allant de -5 à +5, sur une base absolue. En outre, l'équipe de gestion du portefeuille utilise le processus de cartographie de la matérialité de Lazard pour déterminer la matérialité de ces critères à l'entreprise en fonction de son secteur.

Les notations sur les différents critères sont pondérées de la matérialité de ce critère pour l'entreprise et permettent de calculer une notation ESG pour l'entreprise analysée.

Ainsi, au minimum 90% de l'actif net sera analysé d'un point de vue extra-financier. Ces critères ESG sont pris en compte dans les choix d'investissement et leur pondération, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

De plus, les analystes-gestionnaires s'assurent du maintien d'une notation synthétique ESG moyenne meilleure que l'univers d'investissement. Cette note moyenne pondérée sera basée sur les notes assignées par les analystes-gestionnaires et subsidiairement celles de notre prestataire externe.

Résultats de l'analyse ESG :



Source: Lazard Asset Management, au 31-Oct-2025, échelle de notation allant de -5 à +5 (-5 étant la note la moins bonne et +5 la meilleure)

Informations utilisées pour l'analyse mise en œuvre sur les critères ESG

Dans le cadre de la gestion du fonds Lazard Convertibles Global, afin d'appréhender ces critères ESG pour chaque société analysée, Lazard Asset Management s'appuie sur plusieurs sources d'information :

- Sources publiques : rapports RSE, rapports annuels des entreprises, ONG, presse
- Échanges directs avec les entreprises
- Recherche externe : agences de notation extra-financière (Trucost, Sustainalytics et MSCI), brokers

Intégration des résultats de l'analyse ESG dans le processus d'investissement de la Sicav Lazard Convertible Global

1 -Règles de sélection

Bien que le processus de filtrage du Fonds soit limité aux exigences réglementaires, l'intégration des critères ESG fait partie intégrante de notre processus d'analyse de la performance et du potentiel de risque de nos investissements. L'équipe de gestion utilise des grilles de durabilité produites par Lazard Asset Management et/ou des prestataires de services externes pour identifier l'impact et la gestion ESG des entreprises sur différents critères, tels que la gestion des ressources humaines et de la diversité, l'intensité des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'indépendance du conseil d'administration.

Au moins 90% des actifs nets du Fonds seront donc analysés d'un point de vue extra-financier. Ces critères ESG sont pris en compte dans les choix d'investissement et leur pondération, sans être un facteur déterminant dans cette prise de décision. En outre, les analystes-gestionnaires veillent à maintenir une notation ESG moyenne synthétique meilleure que celle de l'univers d'investissement. Cette note moyenne pondérée sera basée sur les notes attribuées par les analystes-gestionnaires ou, alternativement, sur celles de notre prestataire de services externe.

2-Règles d'exclusion

Lazard Asset Management (LAM) a mis en place une politique d'exclusion des armes controversées pour toute sa gamme de fonds UCITs qui interdit au fonds d'investir ou de chercher à s'exposer aux titres d'émetteurs impliqués dans la fabrication ou la production d'armes controversées (toute recette provenant d'armes controversées telles que les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes nucléaires dans les pays qui ne sont pas parties au Traité de non-prolifération (TNP), les armes biologiques, les armes chimiques, les armes à l'uranium appauvri.).

À compter d'octobre 2021, pour les OPCVM classés comme relevant de l'article 8 en vertu de la réglementation SFDR, des filtres d'exclusion supplémentaires ont été mis en place pour les entreprises ayant une activité de production de tabac (5 % des revenus ou plus), d'extraction ou de production de charbon thermique (30 % des revenus ou plus), et des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies. Ces restrictions s'appliquent aux fonds Convertibles.

Liste des exclusions du Fonds :

- la fabrication ou la production d'armes controversées (toute recette provenant d'armes controversées telles que les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes nucléaires dans les pays qui ne sont pas parties au Traité de non-prolifération (TNP), les armes biologiques, les armes chimiques, les armes à l'uranium appauvri.).
- L'exploitation et la production de tabac.
- l'exploitation ou la production de charbon thermique lorsqu'elle représente 30 % du chiffre d'affaires ou plus.
- Violation du Pacte Mondial des Nations Unies

Ces listes sont établies à l'aide de nos fournisseurs de données MSCI et ISS Ethix.

La liste des titres exclus est intégrée à notre outil de passation d'ordre et de suivi des portefeuilles : Bloomberg AIM.

3-Processus de gestion des controverses

Nos analystes suivent les incidents ESG susceptibles d'avoir un impact sur leur analyse. Cela fait partie des échanges habituels entre les analystes et les gérants de portefeuille concernés et se produit en temps réel dès que les incidents sont connus. Ces incidents sont d'abord évalués par nos analystes qui, grâce à leur connaissance approfondie des modèles économiques des entreprises, déterminent les implications financières (y compris la dépréciation de la valeur immatérielle ou l'atteinte à la réputation) de l'événement.

Nous mettons à la disposition de l'ensemble de nos analystes une liste de surveillance ESG, que les analystes actions et obligataires peuvent utiliser pour aider à identifier les problèmes ESG potentiels dans les entreprises ou les émetteurs d'obligations d'entreprise dans leur univers d'investissement.

La liste de surveillance signale les entreprises dont les notations ESG sont inférieures à certains seuils*, sur la base des données de Sustainalytics et MSCI.

La liste de surveillance ESG est distribuée chaque mois par l'équipe de gestion des risques de Lazard et est accessible via SIMON, notre système interne qui propose des tableaux de bord de risques, des analyses ESG et des rapports de liquidité.

Les équipes d'investissement concernés sont encouragées à mener des recherches plus approfondies sur toute entreprise figurant sur la liste de surveillance, afin d'en déterminer les raisons de risque accru.

- La liste de surveillance ESG est constituée de titres identifiés au niveau de l'émetteur. La grande majorité de ces titres sont cotés en bourse ; toutefois, toute émission privée (dette ou actions) réalisée par l'émetteur n'est prise en compte que si elle est reconnue par les systèmes de trading de LAM. La liste de surveillance ESG utilise des indicateurs tiers pour évaluer la performance des émetteurs couverts par les fournisseurs respectifs, à l'aide des tests suivants :
 - Score de controverses Sustainalytics = 5 ;
 - Sustainalytics ESG Risk Rating ≥ 40 (c.-à-d. risque sévère) pour les marchés émergents et ≥ 35 pour les marchés développés.

Au moins une fois par trimestre, l'analyste concerné ou le membre de l'équipe de gestion de portefeuille examine et prend en considération la liste de surveillance ESG de LAM, et l'intègre dans le processus de suivi. Lorsqu'un titre figurant sur cette liste est détenu dans un portefeuille, le gérant de portefeuille ou l'analyste concerné consigne par écrit la justification du maintien de cette position.

- Suivi d'indicateurs ESG

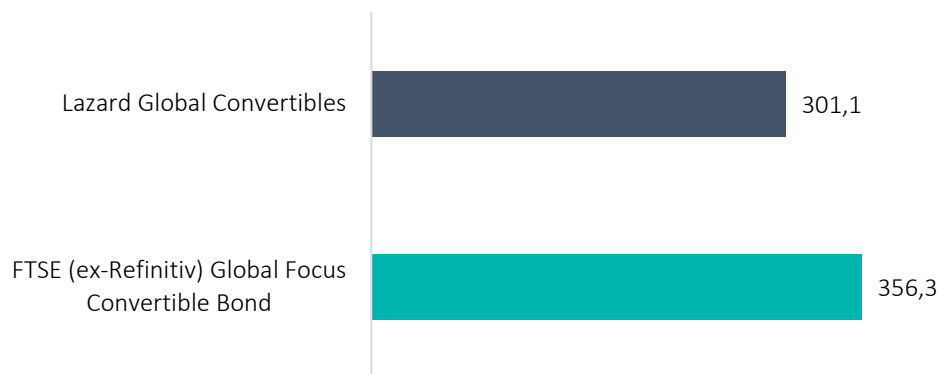
➤ Intensité Carbone

Pour la Sicav Lazard Convertible Global, dans le cadre de l'article 29 de la loi Energie Climat, Lazard Asset Management a décidé d'afficher l'**Intensité Carbone**.

- Lazard Asset Management a retenu comme indicateur l'intensité carbone, exprimée en tonnes équivalent CO2 par M\$ de chiffre d'affaires.
- L'évaluation de l'empreinte carbone prend en compte les scopes 1 et 2 des émissions de gaz à effet de serre (GES)
 - Scope 1 : Toutes les émissions directes liées à la combustion d'énergies fossiles nécessaire à la fabrication du produit
 - Scope 2 : Les émissions indirectes liées à la production des énergies (électricité, ...) qui sont consommées par l'entreprise
- Les mesures sont réalisées uniquement sur les titres détenus en direct.
- La méthode de calcul de l'intensité carbone d'un portefeuille est une moyenne pondérée des GES divisées par le chiffre d'affaires de chaque position. Nous obtenons ainsi la formule suivante :

$$\text{Intensité carbone d'un portefeuille} = \sum \left[\left(\frac{\text{Émissions (scope 1 + 2)}}{\text{Chiffre d'Affaires}} \right) \text{ de chaque titre} \times \text{poids de chaque titre} \right]$$

Emissions par millions de dollars de Chiffre d'Affaires (tonnes CO2 éq./M\$ de CA)



Source : Sustainalytics, Scope 1 et 2.

Date : 31/10/2025

Taux de couverture du fonds : 90.3%

Taux de couverture de l'indice : 89.4%

Règlements SFDR/ Taxonomie

Article 8 (SFDR)

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Rappel de l'objectif de gestion de promotion des critères ESG :

L'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) fait partie intégrante de notre processus d'analyse du potentiel de performance et de risque de nos investissements. L'équipe de gestion se base sur des fiches d'analyse de durabilité (« sustainability scorecards »), produites par Lazard Asset Management et/ou des prestataires externes, pour identifier l'impact et la gestion ESG des entreprises sur différents critères, tels que par exemple les ressources humaines et la gestion de la diversité, l'intensité d'utilisation des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'indépendance du conseil d'administration.

Ainsi, au minimum 90% de l'actif net sera analysé d'un point de vue extra-financier. Ces critères ESG sont pris en compte dans les choix d'investissement et leur pondération, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. De plus, les analystes-gestionnaires s'assurent du maintien d'une notation synthétique ESG moyenne meilleure que l'univers d'investissement. Cette note moyenne pondérée sera basée sur les notes assignées par les analystes-gestionnaires et subsidiairement celles de notre prestataire externe.

Compte rendu sur la performance extra-financière :

- Au 31/10/2025, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 2,95 contre 2,69 pour l'univers d'investissement sur une échelle de -5 à +5.
- Elle était de 2,88 contre 2,75 au 31/10/2024, date de démarrage de la période.
- La note moyenne sur la période est de 2,93 contre 2,71 pour l'univers d'investissement.

Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Néanmoins, nous pourrions revoir cette position à l'avenir. Nous évaluons différents fournisseurs de données d'analyse des critères de la taxonomie de l'Union européenne et sommes en train de finaliser le choix d'un fournisseur préféré pour ces données. Une fois que les données seront disponibles, nous visons à évaluer les critères de la taxonomie de l'UE pour les fonds concernés et déclarer les chiffres d'alignement dans nos divulgations SFDR de niveau 2, conformément à la réglementation.

Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévu par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne s'est pas fixé d'objectif explicite de neutralité carbone, compte tenu des spécificités propres à la classe d'actifs des obligations convertibles. En effet, ce marché demeure fortement concentré sur des régions et des émetteurs dont le niveau de transparence en matière d'empreinte carbone et d'impact environnemental reste limité.

À titre d'exemple, seules 11,9 % des obligations convertibles étaient émises en Europe au 31 octobre 2025 (source : Lazard et Bank of America). Par ailleurs, le marché global des convertibles présente un biais marqué en faveur des sociétés de petite et moyenne capitalisation, qui représentent environ 47 % de l'univers d'investissement. Par conséquent, une grande partie des données carbone utilisées par notre fournisseur est estimée plutôt que directement reportée par les émetteurs.

L'établissement d'objectifs chiffrés à court, moyen et long terme concernant l'évolution de l'empreinte carbone ou du risque de transition s'avère d'autant plus difficile que la composition sectorielle du marché des convertibles varie fortement dans le temps. Les obligations convertibles ont en effet des maturités relativement courtes (typiquement cinq ans ou moins à l'émission), et certains secteurs peuvent ponctuellement représenter une part significative des nouvelles émissions.

À titre illustratif, le secteur américain des services aux collectivités, souvent exposé à des activités utilisant encore le charbon, est devenu en 2023 le principal contributeur aux émissions primaires sur le marché américain, totalisant à lui seul près de 24 % du volume émis cette année-là.

Néanmoins, nous intégrons déjà une évaluation des risques et opportunités liés au climat dans notre processus d'analyse, en tenant compte de facteurs environnementaux et, notamment, des émissions de gaz à effet de serre dans nos fiches d'analyse de durabilité « sustainability scorecards » ESG interne.

De plus, grâce aux données fournies par notre partenaire Sustainalytics, nous sommes en mesure d'évaluer un indicateur de contribution à la transition énergétique.

➤ Indicateur de contribution à la transition énergétique

Nous mesurons le niveau d'engagement des entreprises dans la transition énergétique de leur modèle économique, à l'aide d'un indicateur : le score de transition énergétique.

Chaque émetteur en portefeuille est évalué sur l'efficacité des mesures mises en œuvre pour réduire leurs émissions de GES, pour faire évoluer leur mix énergétique et réduire leurs consommations d'énergie.

Elle repose sur l'analyse de critères spécifiques liés au changement climatique et est le résultat de l'analyse des enjeux clés de l'entreprise et de son secteur en matière de transition énergétique. Elle mesure les efforts faits par les entreprises pour réduire leur empreinte carbone et contribuer ainsi à l'objectif international de limitation du réchauffement climatique à 2°C.

Échelle de Stratégie de Transition Énergétique

Catégories	Très Faible	Faible	Amorcée	Probante	Avancée
Score	0	0-10	10-30	30-50	50-100

Résultat

Lazard Convertible Global	Low Risk	92.8
FTSE (ex-Refinitiv) Global Focus Convertible Bond	Low Risk	91.6

Score de transition énergétique = 100 – Carbon Risk Rating de Sustainlytics

Méthodologie Carbon Risk Rating Sustainlytics: <https://connect.sustainalytics.com/hubfs/INV%20-%20Reports%20and%20Brochure/Product%20Brochures/Carbon%20Risk%20Rating.pdf>

À l'avenir, nous continuerons d'investir dans les outils de suivi des enjeux environnementaux, notamment en continuant de développer une plateforme interne d'agrégation de données ESG, qui s'enrichira progressivement de nouveaux indicateurs. Nous avons également développé un outil d'engagement auprès des sociétés en portefeuille, leur permettant de partager leurs progrès en matière de réduction des gaz à effet de serre et d'engagements vers la neutralité carbone. Nous prévoyons par ailleurs d'accroître le volume de questions liées aux enjeux de transition dans les années à venir.

Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le portefeuille ne s'est pas fixé d'objectif d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité, compte tenu des spécificités propres à la classe d'actifs des obligations convertibles. En effet, ce marché demeure largement concentré sur des régions et des émetteurs dont le niveau de transparence en matière de biodiversité reste limité (notamment les États-Unis et l'Asie, ainsi que les petites et moyennes capitalisations). Ce faible niveau de transparence et d'engagement de la part des émetteurs sur les enjeux de biodiversité rend la mise en place d'objectifs pertinents à l'échelle du fonds particulièrement difficile. À titre d'illustration, seuls 20,8 % des émetteurs du marché des obligations convertibles disposent d'une politique de biodiversité (au 31 octobre 2025, source : Bloomberg, Lazard).

Nous intégrons néanmoins une évaluation des risques et opportunités liés à la biodiversité dans notre processus d'analyse, en tenant compte de facteurs environnementaux et, notamment, dans la section « gestion des ressources » de nos fiches d'analyse de durabilité « sustainability scorecards » ESG interne. De plus, grâce aux données fournies par notre partenaire Bloomberg, nous sommes en mesure d'évaluer un pourcentage de sociétés en portefeuille ayant mis en œuvre des initiatives pour assurer la protection de la biodiversité. Il peut s'agir des arbres et de la végétation ainsi que de la faune et des espèces menacées.

Entreprises ayant une politique de biodiversité (%)	37%
Couverture des données (%)	69%

Au 31 Octobre 2025

Source: Bloomberg et outil interne « eleven »

Nous prévoyons également d'intégrer des questions portant sur les enjeux de biodiversité dans notre questionnaire annuel d'engagement auprès des sociétés en portefeuille d'ici 2027. Toutefois, compte tenu de la nature du marché des obligations convertibles, nous estimons ne pas disposer d'un niveau de transparence suffisant à moyen terme pour définir un objectif d'alignement à l'horizon 2030.

Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

La manière dont les émetteurs prennent en considération les risques physiques et les risques de transition dans leur modèle de développement est analysée selon la méthodologie suivante :

L'évaluation des risques physiques

L'évaluation porte sur le niveau de maîtrise de ces risques par les émetteurs, et examine :

- si les entreprises ont identifié et quantifié les risques physiques liés au climat auxquels elles peuvent être exposées
- Les mesures prises pour prévenir, adapter et atténuer ces risques

- Les indicateurs reflétant le résultat de ses efforts pour anticiper et atténuer les conséquences que les impacts physiques du changement climatique pourraient avoir sur ses activités
 - o Impacts sur les actifs de la société (dommages, destructions de bâtiments ou équipements de production, retraite anticipée des actifs existants, etc.)
 - o Impacts sur la chaîne d'approvisionnement (réduction de la disponibilité / augmentation des coûts des matières premières, des composants ou des équipements, etc.)
 - o Coûts d'impact (coûts d'assurance, frais d'investissement, frais d'exploitation, etc.)
 - o Les répercussions sur la capacité de l'entreprise à mener ses activités et ses opérations (réduction ou perturbation de la capacité de production, impacts sur la gestion et la planification de la main-d'œuvre, etc.)

- L'évaluation des risques de transition

3 risques de transition sont identifiés :

- Le risque lié à l'évolution du prix de l'énergie

Sont mesurés les engagements des émetteurs dans la réduction de leur consommation d'énergie et des émissions associées ou comment les entreprises font évoluer leur mix énergétique.

- Le risque lié à l'avancée des technologies

Ces risques correspondent à l'exposition des entreprises aux risques d'obsolescence liés au manque d'innovation technologique, à la substitution des produits et services existants par d'autres aux émissions plus faibles.

Sont suivis les efforts fournis par les entreprises pour développer et commercialiser des produits et services ayant un impact réduit sur le climat, leurs implications dans les activités de R&D pour des produits et services écologiques.

- Le risque lié à l'évolution des réglementations

Cela revient à mesurer comment les entreprises anticipent les évolutions réglementaires :

- Empreinte carbone / prix du carbone : une mesure de l'empreinte carbone permet d'apprécier les secteurs et les entreprises les plus émetteurs de gaz à effet de serre et donc les plus exposés à des réglementations climatiques
- Risque de Stranded asset / Dépréciation : l'identification des émetteurs dont les revenus dérivent des énergies fossiles et de ceux disposant de réserves d'énergies fossiles pour identifier les plus exposées au risque de dépréciation de leurs actifs
- Respect des scénarios 2°C : une mesure du niveau d'engagement des émetteurs dans la transition énergétique de leur modèle économique. Évaluer le niveau des engagements et l'efficacité des mesures mises en œuvre pour réduire leurs émissions de GES, pour faire évoluer leur mix énergétique et réduire les émissions de leur consommation énergétique.

Notre processus propriétaire de cartographie de la matérialité, aide nos analystes à identifier les risques matériels qui affectent les entreprises et les secteurs dans lesquels ils investissent et à reconnaître leurs interconnexions. Le processus de cartographie de la matérialité est intrinsèquement dynamique et repose sur un concept fondamental de matérialité dynamique.

Une fois que nos analystes ont identifié un problème important, ils évaluent la probabilité, la vitesse, l'ampleur et la durée de son impact. Cette approche nous permet d'identifier rapidement les questions émergentes et de nous adapter à l'évolution des questions déjà en cours. La cartographie de la matérialité aide nos professionnels de l'investissement à déterminer les domaines dans lesquels ils doivent consacrer du temps à l'élaboration de cadres de recherche exclusifs et tournés vers l'avenir.

Nous avons également mis au point un cadre d'analyse des risques physiques spécifiquement axé sur l'intégration de l'évaluation d'une série de projections scientifiques portant sur l'élévation future du niveau de la mer, la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses, ainsi que l'évolution des régimes climatiques. Ce processus évoluera afin d'intégrer une analyse de matérialité qui nous permettra d'évaluer plus précisément le niveau des risques financiers des différents types d'aléas climatiques, lesquels peuvent varier d'une région et d'un secteur à l'autre. Cela informera notre dialogue avec les sociétés, les propriétaires et exploitants d'actifs physiques, en identifiant les options de gestion des risques et en suivant leurs progrès en matière d'atténuation des risques.

Nous mettons à la disposition de l'ensemble de nos analystes une liste de surveillance ESG, que les analystes actions et obligataires peuvent utiliser pour aider à identifier les problèmes ESG potentiels dans les entreprises ou les émetteurs d'obligations d'entreprise dans leur univers d'investissement.

La liste de surveillance signale les entreprises dont les notations ESG sont inférieures à certains seuils, sur la base des données de Sustainalytics et MSCI.

La liste de surveillance ESG est distribuée chaque mois par l'équipe de gestion des risques de Lazard et est accessible via SIMON, notre système interne qui propose des tableaux de bord de risques, des analyses ESG et des rapports de liquidité.

Les équipes d'investissement concernés sont encouragés à mener des recherches plus approfondies sur toute entreprise figurant sur la liste de surveillance, afin d'en déterminer les raisons de risque accru.

- La liste de surveillance ESG est constituée de titres recensés au niveau de l'émetteur. La grande majorité de ces titres sont cotés en bourse ; toutefois, toute émission privée (dette ou actions) réalisée par l'émetteur n'est prise en compte que si elle est reconnue par les systèmes de trading de LAM. La liste de surveillance ESG utilise des indicateurs tiers pour évaluer la performance des émetteurs couverts par les fournisseurs respectifs, à l'aide des tests suivants :
 - Score de controverses Sustainalytics = 5 ;
 - Sustainalytics ESG Risk Rating ≥ 40 (c.-à-d. risque sévère) pour les marchés émergents et ≥ 35 pour les marchés développés.

Au moins une fois par trimestre, l'analyste concerné ou le membre de l'équipe de gestion de portefeuille examine et prend en considération la liste de surveillance ESG de LAM, et l'intègre dans le processus de suivi. Lorsqu'un titre figurant sur cette liste est détenu dans un portefeuille, le gérant de portefeuille ou l'analyste concerné consigne par écrit la justification du maintien de cette position.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page consacrée à l'investissement durable sur notre site : https://www.lazardassetmanagement.com/uk/en_uk/sustainable-investment